

## Des conventions pour soutenir le tissu associatif rural

Jeudi matin, les représentants des centres sociaux de Semur-en-Auxois, du Pays d'Alésia et de la Seine, de Pouilly-en-Auxois et du Pays d'Arnay se sont réunis au Pantographe, à Venarey-Les Laumes, en présence d'élus et de responsables (\*) pour signer les conventions "points d'appui à la vie associative".

L'idée : soutenir le tissu associatif en milieu rural, souvent moins dense qu'en milieu urbain, mais pourtant inestimable réservoir d'initiatives et d'idées pour les territoires.

Ainsi, en Côte-d'Or, 11 000 associations contribuent à animer et à dynamiser le territoire, luttant ainsi contre la désertification des campagnes. Elles répondent le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants. Leur rôle social n'est plus à démontrer.

Ces associations sont créatrices d'emplois : 1 350 d'entre elles emploient 15 300 salariés. Pas moins



■ Les représentants de centres sociaux ont signé ces conventions en présence d'élus. Photo Jean-Marc TRIMBALET

de 110 000 bénévoles aux compétences variées donnent de leur temps à une association. Il est donc nécessaire d'accompagner ces dernières dans leurs missions, afin qu'ils y trouvent de l'intérêt et de la

reconnaissance.

C'est la raison pour laquelle la Ligue de l'enseignement de Côte-d'Or a formé les animateurs des structures signataires afin de leur faire bénéficier d'outils pratiques.

**11 000** C'est le nombre d'associations recensées en Côte-d'Or. Elles emploient 15 300 personnes.

Dans le cadre de ses activités, la Direction départementale déléguée de la cohésion sociale (DDCS) de la Côte-d'Or a confié à la Ligue de l'enseignement de la Côte-d'Or la mission de mettre en place les Points d'appui à la vie associative (Pava). Une prochaine réunion pour faire le bilan des mesures mises en place aura lieu en septembre.

\* Étaient présents Patrick Molinoz, vice-président du conseil régional en charge de la jeunesse et de la vie associative, Bruno Lombard, président de la Ligue de l'enseignement 21, et Pascale Mathey, directrice adjointe de la DDCS.